

ANALYSE 2009

Les compteurs intelligents : prenons le temps d'y réfléchir



*Publié avec le soutien du service de l'éducation permanente de la
Communauté française*

Les compteurs intelligents : prenons le temps d'y réfléchir

Introduction

Une nouvelle technologie dite « intelligente » se développe à grande vitesse depuis quelques années dans le secteur de l'énergie, provoquant une véritable révolution dans l'industrie des compteurs électriques. En vue de la création de « réseaux intelligents » (smart grid), les « compteurs intelligents » (smart meter) sont présentés aujourd'hui comme des instruments incontournables pour faire face à l'évolution du marché de l'énergie et des pratiques de consommation. Ils déchaînent les passions (et surtout l'appétit) des industriels de l'énergie, distributeurs d'électricité et autres acteurs de la distribution énergétique, soucieux de se faire une place au soleil dans ce qui apparaît de plus en plus comme le marché lucratif actuel.

Ils créent le débat en Belgique, mais sait-on exactement ce que sont ces compteurs dits « intelligents » ? Sont-ils réellement avantageux pour la population ? Si certains pays européens, les Etats-Unis et le Canada semblent conquis, il convient également de se poser la question de l'impact que pourrait avoir leur adoption généralisée sur les personnes les plus pauvres.

Un engouement à grande échelle

Un **compteur dit « intelligent »** est un appareil électronique capable de transmettre de façon constante des informations sur la consommation d'un client à un centre de contrôle, c'est-à-dire au fournisseur d'énergie. Il permet donc de relever à distance et automatiquement la consommation d'énergie (sans déplacement d'un agent) et de piloter la distribution à partir d'un point central (ouverture, fermeture, limitation de puissance, prépaiement, etc.). Ce pilotage permettrait également aux gestionnaires de réseaux de pouvoir assurer une meilleure utilisation du réseau électrique en évitant les pics de consommation. Le consommateur, de son côté, peut « lire » sa consommation en temps réel, ainsi que le coût de celle-ci. Cette vision plus claire de l'énergie utilisée pourrait théoriquement lui permettre de mieux gérer sa consommation et donc de la réduire.

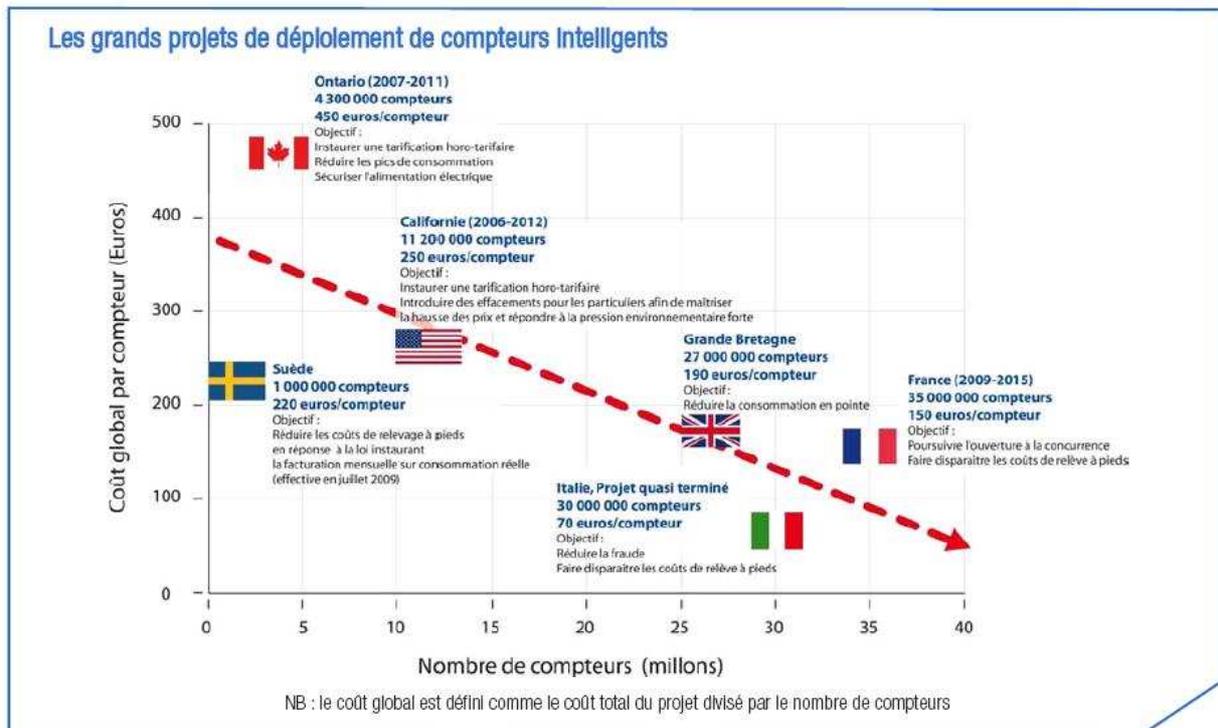
A côté de ces compteurs intelligents se développe également le concept de **réseaux intelligents**. Ceux-ci ont pour objectif d'optimiser le lien entre la production d'électricité et la demande des consommateurs, grâce à une meilleure connaissance de la consommation globale en temps réel. Ce qui se fera par les compteurs intelligents, d'une part, et par des capteurs présents dans le réseau, d'autre part.

En Europe, deux pays font figure de leaders dans l'installation des compteurs intelligents à grande échelle : l'Italie, qui entend lutter contre la fraude et atteindra les 36 millions de consommateurs d'ici à 2011, et la Suède, qui veut faire face à la difficulté d'intervention chez les clients à cause de leur dispersion sur de grandes étendues, avec un taux de pénétration proche de 100%.

C'est au nom de la lutte contre le réchauffement climatique que l'Union Européenne pousse d'ailleurs à ce que, d'ici 2020, 80% des consommateurs soient dotés de ces nouveaux

compteurs¹. Il est en effet considéré qu'un client mieux informé et efficacement secondé par la technologie serait plus à même de réduire sa consommation énergétique. En France, il est prévu que 35 millions de compteurs soient installés d'ici 2015, ce qui correspond à une couverture totale du parc immobilier français.

La pratique se développe également ailleurs: Barack Obama a annoncé l'investissement de près de 5 milliards de dollars pour appuyer le déploiement de ces compteurs aux Etats-Unis. Au Canada, le taux de pénétration de 100% sera atteint en 2010.



Source : Atos consulting, *Livre Blanc - Le compteur intelligent : un puissant moteur de la transformation du marché de l'énergie en Europe*, juillet 2008

En Belgique, la gestion de ces questions est régionale et les divergences sont grandes. Alors que la Flandre s'engage pleinement dans le processus et a arrêté un avis positif sur la question, la Wallonie et Bruxelles semblent plus hésitants. Les premiers projets pilotes démarreront en région flamande en 2012 et il est prévu que, dès 2014, 4000 nouveaux compteurs soient installés chaque jour. La CwaPE (Commission wallonne pour l'énergie) a quant à elle estimé, en décembre 2008, que « étant donné l'investissement considérable qui serait nécessaire, la décision d'implanter le smart metering mérite *un examen scrupuleux*, même si de nombreux pays ont déjà pris cette option »². Le BRUGEL (régulateur bruxellois) insiste, lui aussi, sur la nécessité de « s'assurer de la pertinence des investissements à réaliser en termes rapport coûts/bénéfices pour les usagers »³.

¹ Directive 2009/72/CE du Parlement européen et du conseil du 13 juillet 2009 concernant des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité, parue au Journal Officiel le 14 août 2009.

² Commission wallonne pour l'énergie, Avis préliminaire sur 'l'introduction du « comptage intelligent » en Région wallonne', 3 décembre 2008 - <http://www.cwape.be/servlet/Repository?IDR=11293>

³ Commission de régulation de l'énergie en région de Bruxelles-Capitale, Avis relatif à l'introduction du "smart metering" en Région de Bruxelles-Capitale, 5 juin 2009 http://www.brugel.be/Files/media/PDF/Avis/Avis75_20090605_smart_metering.pdf

Il va sans dire que cette disparité interrégionale ne manquera pas de poser problème aux fournisseurs qui se verront alors contraints de développer des stratégies différentes, voire des filiales distinctes d'une région à l'autre.

Les écueils

Si les avantages de ces compteurs sont clairs (facturation simplifiée et précise, déménagements facilités, suppression des visites d'agents pour les relevés des compteurs, détection plus aisée des fraudes et consommations anormales, diversification des offres des fournisseurs, etc.) , il n'en reste pas moins que cette avancée technologique fait débat, et pour cause...

Un premier obstacle est le coût de l'opération. Au total, le changement pour la Belgique serait évalué à près de trois milliards d'euros, et nécessiterait plusieurs années. Ce montant serait à charge des clients et devrait générer, selon les estimations du distributeur Sibelga, un coût annuel pour les ménages de 25 à 50 euros. Test-Achat juge ce surcoût répercuté sur le client inacceptable⁴. Et, pour ne parler que d'elles, quand on sait à quel point les populations précarisées ont des difficultés croissantes à faire face au coût de l'énergie (croissant lui aussi), une répercussion de cet ordre sur leur budget est impensable. De plus, puisque la facturation serait alors basée sur la consommation réelle mensuelle (le suivi des compteurs intelligents se fait en continu), les montants seraient très élevés en hiver et très faibles en été. Il n'y aurait donc plus de répartition du coût total annuel sur toute l'année, et donc plus de possibilité, pour les personnes ayant des budgets serrés, d'amortir le coût hivernal par un déboursement régulier.

Ensuite, il est indéniable que l'accès instantané aux données de consommation de chaque ménage dont disposent ces compteurs intelligents constitue une fenêtre ouverte sur la vie privée des individus. A Madrid, une conférence internationale sur la protection de la vie privée s'est tenue début novembre⁵ et les experts, loin d'être unanimement enthousiasmés par cette nouvelle technologie, en ont relevé le caractère potentiellement intrusif. Le spécialiste américain Elias Quinn, du Centre pour la sécurité énergétique et environnementale de l'Université du Colorado, a ainsi mis en garde sur le fait que la possibilité de recueillir des données en temps réel pourrait s'avérer très lucrative pour des fournisseurs peu scrupuleux. Pour ne donner qu'un exemple, l'information selon laquelle tel client allume souvent la lumière au milieu de la nuit et donc souffre probablement d'insomnie – pourrait intéresser des fabricants de somnifères... Comme se questionnaient plusieurs journaux suite à la conférence de Madrid, le compteur intelligent serait-il le futur espion silencieux de nos chaumières ?

Enfin, il est à souligner qu'un contrôle centralisé à distance et non personnalisé faciliterait grandement la « gestion » des consommateurs en difficulté par les fournisseurs. Puisque le contrôle et la gestion de la consommation se feraient à distance, les fournisseurs pourraient d'un simple clic couper ou limiter l'accès à l'énergie de toute personne en défaut de paiement, voire l'obliger à prépayer sa consommation. Et ceci, sans devoir passer par une visite au domicile du mauvais payeur. Ne serait-ce pas une généralisation du système, pourtant partout récréé, des compteurs à budget ? Aujourd'hui, des mécanismes de protection existent pour éviter les coupures à certaines périodes de l'année mais des voix s'élèvent pour avertir que cet

⁴ La Libre Belgique, 4 août 2009

⁵ 31ème Conférence Internationale de protection des données et de la vie privée, Madrid

encadrement réglementaire pourrait bien être remis en cause une fois la possibilité technique de couper à distance généralisée.

D'autres issues existent-elles ?

D'un côté donc, un engouement important, justifié par une réelle exigence de diminuer la consommation énergétique mondiale et alimenté essentiellement par les fournisseurs du secteur (dont les lobbies sont très puissants), des industriels et fabricants de tout crin. De l'autre, une certaine réserve prudente, exigeant une prise de recul et une réflexion globale sur la meilleure façon de mettre cette nouvelle technologie au service de tous, dans la poursuite de l'objectif de réduction de la consommation de l'énergie.

Comme le précisait récemment Luc Hujoel, directeur-général de SIBELGA⁶, « le *réseau intelligent* » concerne un objectif de société, qui met l'accent sur la modération de la consommation, une meilleure utilisation des capacités de production et de distribution, et la décentralisation de la production (verte). Le *compteur intelligent*, quant à lui, concerne plutôt un objectif de marché, pour contrôler plus le consommateur et le paiement des factures. » Il pourrait valoir la peine, dans l'intérêt des consommateurs, d'évaluer la possibilité de créer un réseau intelligent autrement qu'avec des compteurs intelligents, piste qui jusqu'à présent a été peu explorée...

De plus, rappelons que, si la directive adoptée par le Parlement européen en juillet⁷ prévoyait que 80% des clients européens devraient être équipés de compteurs intelligents d'ici 2020, elle ajoutait que ceci ne devrait se faire que sous réserve d'une évaluation favorable portant sur « l'ensemble des coûts et des bénéfices pour le marché et pour le consommateur, pris individuellement, ou à une étude déterminant quel modèle de compteur intelligent est le plus rationnel économiquement et le moins coûteux et quel calendrier peut être envisagé pour sa distribution ». Or les premières études démontrent que le rapport coût-bénéfice n'est pour l'instant pas convaincant, les effets sur la consommation n'étant pas significatifs par rapport aux risques sociaux et au coût. Pour éviter qu'une fois de plus, ce soient les personnes les plus fragiles qui doivent encaisser le plus douloureusement les choix « sociétaux », nous ne pouvons que soutenir la décision de la CwaPE et de BRUGEL de prendre le temps de la réflexion. De nombreux exemples s'offrent à nous pour enrichir notre approche de la question, allant de l'exemple de Stockholm, où un réseau intelligent est en train d'être mis en place à l'échelle d'un quartier⁸, à celui des Pays-Bas où le débat fait rage depuis des mois sur la place publique. En gardant en tête que, s'il est indispensable d'investir pour la réduction de la consommation énergétique, la rénovation du parc immobilier belge attend toujours...

Laure Malchair,
Chargée de projets à
Pax Christi Wallonie-Bruxelles,
Décembre 2009.

⁶ Interview de la revue « Ensemble » n°66 (octobre-décembre 2009) de l'asbl Collectif de solidarité contre l'exclusion

⁷ Directive 2009/72/CE du Parlement européen et du conseil du 13 juillet 2009.

⁸ Projet initié par le groupe industriel ABB (leader mondial des transmissions électriques) et Fortum, le producteur public finlandais d'énergie.